



# Conseil économique et social

Distr. générale  
8 novembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2006  
19-27 janvier 2006

**Rapports quadriennaux pour la période 2001-2004,  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
en application de la résolution 1996/31 du Conseil  
économique et social\***

**Note du Secrétaire général**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Australian Catholic Social Justice Council . . . . .	2
2. Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples . . . . .	5
3. Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples . . . . .	9
4. Association unitarienne universaliste . . . . .	12
5. World Trade Centers Association . . . . .	16

---

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



## **1. Australian Catholic Social Justice Council**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1997)**

### **Buts et objectifs**

Le Conseil catholique australien pour la justice sociale (ACSJC) a été créé par la Conférence des évêques catholiques australiens en 1987 en tant qu'organe de l'Église catholique d'Australie chargé de la justice, de la paix et des droits de l'homme. La Conférence a chargé le Conseil de promouvoir la recherche, l'éducation, la mobilisation et l'action en faveur de la justice sociale, de la paix et des droits de l'homme, en les intégrant profondément dans la vie de l'ensemble de la communauté catholique en Australie et en assurant une voix catholique crédible dans la société australienne. L'ACSJC est responsable auprès de la Conférence des évêques catholiques australiens par l'intermédiaire du Comité des évêques pour la justice, le développement, l'écologie et la paix.

Les membres de l'ACSJC comprennent 27 % de la population catholique australienne. Le Conseil participe aussi activement au réseau international d'organisations catholiques en faveur de la justice et de la paix dans le monde et coopère à des initiatives fondées sur l'information et l'action avec les organismes nationaux de justice et de paix de l'Église catholique dans la région de l'Asie. Il collabore avec d'autres organisations religieuses et laïques dont les buts sont similaires ou complémentaires aux siens. Il participe activement au débat sur la politique publique en Australie.

### **Participation au Conseil économique et social, à ses organes subsidiaires et à d'autres réunions des Nations Unies**

En février 2001, la Présidente de l'ACSJC, M<sup>me</sup> Sandie Cornish, a participé à la Conférence sur le racisme et les peuples autochtones qui s'est tenue à Sydney et qui est une conférence satellite officielle de la Conférence mondiale sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. M<sup>me</sup> Cornish est membre du Groupe directeur du groupe de travail des organisations non gouvernementales australiennes chargé de promouvoir la Conférence en Australie. Accompagnée d'un membre du Conseil, la Présidente a participé à la Conférence mondiale à Durban (Afrique du Sud) en septembre 2001 et au Forum d'organisations non gouvernementales qui l'a précédé.

Sœur Suzette Clark, responsable de la recherche et des projets de l'ACSJC, a participé au Forum pacifique australien des institutions nationales de défense des droits de l'homme : atelier régional sur les institutions nationales de défense des droits de l'homme, l'éducation aux droits de l'homme, les médias et le racisme, à Sydney en juillet 2002.

M. John Ferguson, successeur de M<sup>me</sup> Cornish au poste de président, et M. Chris Keating, membre de l'ACSJC, ont participé au cours de formation de Genève sur le droit et la mobilisation en matière de droits de l'homme, qui a été organisé par le Service international des droits de l'homme du 10 mars au 26 avril 2003. M. Ferguson et Keating ont représenté l'ACSJC à la cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU tenue à Genève du 17 mars au 15 avril 2003.

Sœur Suzette a participé à une réunion de stratégie au sujet de l'Accord général sur le commerce des services à Genève, du 23 mars au 16 avril 2004. Elle a représenté le Réseau australien de foires et d'investissements commerciaux et l'ACSJC à cette réunion, organisée par l'Institut Polaris Canada et « Our World is Not for Sale » – réseau international d'organisations non gouvernementales s'occupant du modèle actuel de mondialisation des entreprises intégré dans le système commercial international. Sœur Suzette a rencontré des délégations nationales assistant au Conseil sur les services de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), y compris la délégation australienne, et a suivi une session d'information à l'OMC.

### **Coopération avec les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies**

La Présidente de l'ACSJC, M<sup>me</sup> Sandie Cornish, et le père Paul Devitt, membre du Conseil, ont rencontré Asma Jahangir, Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires lors d'une visite au Pakistan consacrée aux droits de l'homme, en janvier 2001. Les lois sur le blasphème, le système des électors séparés, l'intolérance religieuse et l'état du droit au Pakistan ont été examinés. À la suite de la montée de la violence en Terre sainte en 2002, l'ACSJC a écrit en avril au Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour appuyer les appels lancés par le Haut Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU et le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé en faveur d'une présence internationale pour empêcher une plus grande tragédie en Terre sainte et créer des conditions dans lesquelles les négociations qui ont échoué pourraient être reprises.

En 2004, l'ACSJC a communiqué avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones, Rudolfo Stavenhagen. Un rapport sur la situation des autochtones d'Australie a été transmis avec cette communication. Les questions soulevées ont porté sur les droits fonciers des autochtones, les niveaux d'incarcération et le sort des enfants séparés de leurs parents – les « générations volées ». Les droits de l'homme des peuples touchés et les politiques nationales proposées dans ce domaine ont été cités dans le cadre de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, et de la Convention sur les droits de l'enfant.

Au cours de cette même année, l'ACSJC a communiqué avec le juge Louis Joinet, Président du groupe de travail des Nations Unies sur les détentions arbitraires, en ce qui concerne la détention indéfinie de deux Australiens à Guantanamo (Cuba) et le déni des droits au titre de la Troisième Convention de Genève et du Pacte relatif aux droits civils et politiques. Un document de l'ACSJC était inclus dans cette communication. L'ACSJC n'a pas cessé de demander qu'il soit mis fin à la détention indéfinie des détenus et qu'il leur soit appliqué immédiatement la légalité judiciaire.

### **Autres activités pertinentes**

L'ACSJC produit tout un ensemble de publications et documents sur la justice sociale, dont de nombreux sont axés sur les droits de l'homme et s'inspirent des déclarations et des conventions des Nations Unies. Il a adopté pour cadre de ses

activités de 2001 à 2010 la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

Le calendrier annuel de l'ACSJC en matière de justice sociale énumère et explique les principales manifestations commémoratives et activités des Nations Unies consacrées aux droits de l'homme, ainsi que les dates religieuses s'y rapportant. Le bulletin national trimestriel, *Justice Trends*, donne régulièrement des informations sur les questions concernant les Nations Unies et fait connaître à une large audience, en Australie et sur le plan international, la structure, les fonctions et les activités de l'ONU dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que l'engagement du Gouvernement australien à cet égard.

Les notes d'information et guides de discussion publiés sur les principales questions relatives aux droits de l'homme et les obligations en vertu du droit international ont porté sur la stratégie australienne en matière d'immigration, « la solution pacifique » (2002), sur les réfugiés en Australie (2002), sur le bombardement de l'Afghanistan (2002), sur l'implication de l'Australie dans l'invasion de l'Iraq (2003), sur la détention de citoyens australiens à Guantanamo (2003) et sur le quarantième anniversaire de l'Encyclique *Pacem in Terris* du pape Jean XXIII (2003).

Les publications périodiques sorties durant la période à l'examen au sujet des droits de l'homme et des obligations des États en vertu du droit international ont été les suivantes : n° 44 – *The Call to Hospitality: Catholic Teaching* (2002); n° 46 – *A Fair Society? Common Wealth for the Common Good: Ten Years On* (2002); n° 47 – *War on Iraq: Is It Just?* (2003); n° 51 – *The Timor Sea's Oil and Gas: What's Fair?* (2004). Des informations détaillées sur ces publications peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <[http://www.socialjustice.catholic.org.au/content/publications/social\\_justice\\_papers.html](http://www.socialjustice.catholic.org.au/content/publications/social_justice_papers.html)>.

Au cours de la période considérée, l'ACSJC a contribué à des enquêtes nationales indépendantes ou d'État sur les droits fondamentaux des enfants demandeurs d'asile détenus par les services d'immigration; sur la détention des demandeurs d'asile au large des côtes et en dehors de la juridiction australienne; sur les progrès de la réconciliation nationale entre les Australiens autochtones et non autochtones; sur la promulgation d'une nouvelle législation antiterroriste; sur la pauvreté en Australie; sur l'abolition par l'État de la Commission des aborigènes et des populations insulaires du détroit de Torres – qui est l'organisation nationale représentative des Australiens autochtones.

Le Social Justice Sunday Statement pour 2003, produit chaque année par l'ACSJC à l'intention de la Conférence des évêques catholiques australiens et diffusé au niveau national, était intitulé : « Peace Be With You: Cultivating a Culture of Peace »; il s'agissait en partie d'une contribution à la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix, qui faisait référence au rôle de la Déclaration des droits de l'homme dans la diffusion des valeurs démocratiques et multiculturelles, ainsi qu'à l'importance de l'ONU pour la lutte contre le terrorisme et la protection contre l'emploi potentiel de la force militaire dans un but intéressé face aux menaces terroristes.

L'ACSJC a effectué toute une gamme d'autres activités durant la période considérée. À partir de 2001, il a coopéré avec le Comité national de l'éducation pour les droits de l'homme en vue de promouvoir l'éducation dans son réseau

national composé d'écoles, d'ordres religieux, de paroisses, de groupes de défense sociale et d'organismes ecclésiastiques.

En tant que contribution à la Décennie internationale au Conseil mondial des Églises et à sa décennie pour la lutte contre la violence, l'ACSJC a accueilli, à Sydney, en novembre 2001, en collaboration avec la Commission de la parité du Conseil national des Églises, un séminaire intitulé « Building a Culture of Peace – Overcoming Violence ».

En 2002, l'ACSJC a coproduit, pour le compte de la Coalition d'organisations non gouvernementales nationales contre le racisme, un module d'action communautaire contre le racisme, intitulé « A Fair Go! », qui a été largement diffusé pour répondre aux besoins de ceux, nombreux, qui avaient à cœur d'éliminer le racisme.

Avec la Conférence australienne des directeurs d'instituts religieux et son homologue en Nouvelle-Galles du Sud, l'ACSJC a produit un document de travail sur les politiques d'immigration dans lequel il demandait que soit amélioré le programme humanitaire australien à l'intention des personnes qui cherchaient une protection et conformément aux obligations qui lui incombaient en vertu du droit international. Ce document a été lancé au Club national de la presse à Canberra, en septembre 2002.

L'ACSJC a publié des déclarations et des appels à l'action nationale à l'occasion des diverses journées internationales des Nations Unies, dont la Journée des droits de l'homme, la Journée pour le soutien aux victimes de la torture et la Journée pour l'élimination de la pauvreté.

L'ACSJC participe aux réunions et consultations régulières des organisations non gouvernementales avec le Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur en ce qui concerne les questions internationales intéressant les droits de l'homme, la promotion et la protection des droits fondamentaux accordés par l'Australie en vertu du droit international et la protection des droits de l'homme dans les négociations et accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux.

## **2. Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1989)**

### **Introduction**

La Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples (LIDLIP) a été créée en 1976, comme continuation du Tribunal Russell II. Elle a pour vocation première la défense des droits des peuples. Elle collabore avec d'autres ONG sur des questions de défense et de promotion des droits de l'homme lorsque les objectifs de ces dernières convergent avec les siens.

La LIDLIP est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social depuis 1989, ce qui lui a permis d'exercer un travail de diplomatie active dans les instances des droits de l'homme des Nations Unies, en intervenant notamment pour les peuples qui n'ont pas de voix

sur la scène internationale. L'objectif principal durant les quatre années écoulées était de consolider et d'approfondir l'appui de la LIDLIP aux organisations de base partenaires et de contribuer aux objectifs poursuivis par les Nations Unies.

Le présent rapport quadriennal expose les activités à travers lesquelles la LIDLIP poursuit son objectif de promotion et de protection des droits des peuples et des droits de l'homme au sein des instances onusiennes et montre de quelle manière elle honore ses obligations consultatives conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

## **Activités**

### **2001**

En marge de la cinquante-septième session de la Commission des droits de l'homme, qui a eu lieu à Genève du 17 mars au 27 avril 2001, l'organisation a rédigé et présenté des communications écrites. L'une portait sur les activités de l'industrie de l'habillement et des chaussures de sport (E/CN.4/2001/NGO/148) et deux sur les obstacles au développement et le contrôle des matières premières par des entreprises transnationales œuvrant en Afrique (E/CN.4/2001/NGO/147 et E/CN.4/2001/NGO/146). Une intervention orale a été consacrée à l'uranium appauvri déversé en Iraq et au Kosovo. L'impunité a fait l'objet d'une intervention orale dans laquelle l'organisation a constaté le manque de volonté des États à la combattre. La vente d'une compagnie transnationale à une autre (population, terres, village et église y compris) de Puerto Casado (Paraguay) a été dénoncée. Au titre du point de l'ordre du jour touchant aux peuples autochtones, l'organisation n'a pas hésité, une fois de plus, à prôner leur droit à l'autodétermination. Une communication écrite a porté sur la question non résolue du Sahara occidental, tandis qu'une intervention orale conjointe d'ONG s'est référée à l'arrestation de deux citoyens marocains, mais sahraouis, désireux de venir témoigner devant l'ONU. Le conflit à Sri Lanka a également fait l'objet d'une intervention et la difficile question de la Colombie a été abordée dans une intervention orale conjointe d'ONG.

Participation au Groupe de travail sur les populations autochtones (23-27 juillet).

Cinquante-troisième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (30 juillet-17 août). L'organisation a présenté diverses interventions orales. Dans l'une, elle a, par exemple, lié la question de la mondialisation à celle des sociétés transnationales, pour demander à la Sous-Commission d'entreprendre une étude sur l'impact et les conséquences de la mondialisation et les politiques néolibérales et d'ajustement structurel. L'utilisation militaire par les États-Unis d'Amérique de l'île de Vieques, le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et la question dramatique de la Palestine ont également été abordés. Le terrorisme et les droits de l'homme ont été traités à travers les exemples de la lutte du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et celle du peuple tamoul à Sri Lanka. L'organisation a toujours traité en priorité les questions autochtones et c'est ainsi qu'elle a commenté l'étude en phase d'élaboration sur les peuples autochtones et leur relation à la terre. Des mentions de situations que vivent les Indiens Mayas au Mexique, les Shoshones aux États-Unis et les Gwich'in en Alaska y ont été ajoutées. Une communication écrite conjointe

d'ONG sur Sri Lanka et la lutte du peuple tamoul (E/CN.4/Sub.2/2001/NGO/25) a également été diffusée.

## 2002

Dans le cadre de la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme (18 mars-26 avril), les contributions de l'organisation ont notamment consisté en une communication écrite (E/CN.4/2002/NGO/31) demandant la reconnaissance du droit à l'autodétermination politique, économique et culturelle des peuples autochtones du Mexique, en particulier au Chiapas. Une autre communication écrite (E/CN.4/2002/NGO/107) avait pour objet de condamner le projet d'accord-cadre que les Nations Unies voulaient soumettre aux parties concernées (Front POLISARIO, Maroc) à propos de l'avenir politique du peuple sahraoui. Une troisième communication écrite (E/CN.4/2002/NGO/30) insistait sur le déficit de liberté d'expression que subissent les Grecs du Pont-Euxin (Pontiques) vivant encore actuellement en Turquie septentrionale.

L'organisation a présenté diverses interventions orales, l'une portant sur la Colombie et traitant de la législation antiterroriste en cours d'élaboration et sur les droits de l'homme dans ce pays. Le droit des peuples à l'autodétermination a également été abordé dans le cadre d'une intervention traitant de la situation des Tamouls de Sri Lanka, mais aussi de celle des populations de la ville de Puerto Casado au Paraguay. Les violations des droits de l'homme en Palestine ont aussi été au centre d'une intervention dénonçant l'abus de l'état d'exception par Israël dans les territoires occupés et le comportement de l'armée israélienne vis-à-vis de la population locale et vis-à-vis de la presse. Les droits économiques, sociaux et culturels ont été abordés à propos du Plan Puebla Panama censé promouvoir les échanges économiques entre le Mexique et un groupe de pays d'Amérique centrale. Une intervention orale ayant trait aux thèmes de l'indépendance et l'administration de la justice, de la lutte contre le terrorisme et de l'impunité des crimes contre les droits de l'homme a permis de mettre l'accent sur l'amalgame qui se fait (dans le contexte de l'après-11 septembre) entre toutes les formes de l'opposition armée ou non.

Participation au Groupe de travail sur les populations autochtones, Genève (22-26 juillet).

Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-quatrième session, Genève (29 juillet-16 août)

Au sujet de l'état d'exception, l'organisation a dénoncé l'application continue de l'état d'exception par l'État d'Israël, depuis sa création en 1948. La Turquie est également au sommet de la liste des records en cette matière. Sur la question de la discrimination dans le système de justice pénale, l'organisation a félicité et encouragé l'experte de la Sous-Commission pour son excellent document de travail (E/CN.4/Sub.2/2002/5). À propos des questions relatives aux peuples autochtones, l'organisation a rappelé la situation que vivent les Shoshones de l'Ouest (Nevada). Elle a également renouvelé son appel à la Sous-Commission afin qu'elle prenne l'initiative de revoir la définition du droit à l'autodétermination dont découle une série de droits qui sont à la base même de la négation de l'existence de peuples autochtones dans le monde. Sur la question du terrorisme et des droits de l'homme, l'organisation a relevé que nombre de gouvernements, sous prétexte de combattre le terrorisme, restreignent les droits de l'homme pour en réalité combattre leur

opposition. Le règlement de la décolonisation du Sahara occidental, toujours en attente d'un référendum, dont la réalisation est entravée par le Maroc, a fait l'objet d'une intervention orale, dénonçant la persistance de violations graves. Les violations des droits de l'homme et la répression en Colombie, les effets négatifs de la mondialisation, de même que la question des entreprises transnationales ont fait l'objet de diverses interventions.

Participation au Groupe de travail sur la déclaration sur les droits des peuples autochtones, huitième session, Genève (2-13 décembre).

### **2003**

Commission des droits de l'homme, cinquante-neuvième session, Genève (17 mars-25 avril)

Au cours de cette session, l'organisation a attiré l'attention sur la situation des Kurdes de Turquie. La question du terrorisme, thème d'actualité par excellence, a fait l'objet d'une intervention orale. L'actualité était aussi du côté de la guerre en Iraq et, de ce fait, l'organisation a réaffirmé que tous les moyens contre le terrorisme devaient strictement être conformes au droit international et aux normes internationales des droits de l'homme. L'organisation a, une fois de plus, essayé d'attirer l'attention sur la question de la Colombie, de même que sur celle des Tamouls de Sri Lanka. La question palestinienne a fait l'objet d'une intervention, ainsi que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui qui a été abordé sous l'angle des droits économiques.

Participation au Groupe de travail sur les minorités, neuvième session, Genève (12-16 mai).

Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-cinquième session, Genève (21 juillet-15 août)

Une intervention orale a porté sur la situation en Iraq condamnant l'attaque militaire qui a suivi plus d'une décennie de sanctions. L'organisation a aussi traité la question de l'administration de la justice, notamment pour les quelque 700 détenus à Guantanamo. Dans la même intervention, mention a été faite des disparus sahraouis au Maroc. Sur le thème terrorisme et droits de l'homme, l'Organisation a rappelé qu'après le 11 septembre 2001, les États se sont emparés d'une rhétorique antiterroriste pour mettre en œuvre des moyens qui s'opposent radicalement à la jouissance des droits de l'homme. L'organisation a aussi soutenu la quête des peuples autochtones pour leurs droits et dénoncé les effets négatifs de la corruption.

Participation au Groupe de travail sur les populations autochtones (21-25 juillet).

### **2004**

Participation au Groupe de travail sur les minorités (1<sup>er</sup>-5 mars).

Commission des droits de l'homme, soixantième session (15 mars-23 avril)

Une part importante de l'activité a porté sur la question du peuple sahraoui et de son autodétermination, à commencer par un exposé écrit (E/CN.4/2004/NGO/139), suivi d'une intervention orale traitant de la condition des prisonniers politiques sahraouis ainsi que des disparitions, dont 108 cas, selon le rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires

(E/CN.4/2004/58), restaient à élucider. L'organisation a aussi attiré l'attention sur le sort de la minorité grecque du Pont Euxin au nord de la Turquie et s'est élevée contre la tendance actuelle du « politiquement correct » qui veut que l'on considère comme terroristes les mouvements qui luttent pour le droit à l'autodétermination à l'intérieur de leur propre pays. C'est notamment le cas des Tamouls de Sri Lanka. Toujours à propos de l'autodétermination, l'organisation a soulevé les situations des peuples de l'Alaska et de Hawaï. Les droits culturels et le droit à l'éducation en Turquie ont également été au centre d'une intervention orale. La violence en Colombie a une fois encore été condamnée et l'organisation s'est associée à l'intervention du Conseil international des traités indiens sur la situation des Shoshones de l'Ouest (Nevada).

Participation au Groupe de travail sur les peuples autochtones, (19-23 juillet).

Sous-Commission des droits de l'homme, cinquante-sixième session (26 juillet-13 août)

L'organisation a présenté une intervention orale sur l'absence d'état de droit à Sri Lanka et s'est jointe à d'autres ONG pour lancer un appel en faveur du respect des droits l'homme en Iraq. Le thème de la corruption a fait l'objet d'une intervention, de même que ceux du terrorisme et des entreprises transnationales.

Participation au Comité des droits économiques, sociaux et culturels, (8-26 novembre).

Participation au Groupe de travail sur la Déclaration des peuples autochtones, dixième session (13-24 septembre et 29 novembre-3 décembre).

### **3. Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1953)**

Le Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples (UFER) est une fédération de groupes et de personnes qui travaillent à promouvoir la compréhension, le dialogue et la coopération entre les races, les peuples et les groupes culturels, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

#### **Structure actuelle de l'UFER**

- L'UFER comprend actuellement 172 membres engagés dans 37 pays.
- Les décisions qui engagent l'orientation de l'UFER sont prises par l'Assemblée générale qui se réunit tous les quatre ans. La dernière Assemblée a eu lieu en août 2001 et la prochaine se tiendra en septembre 2005.
- L'exécutif et la gestion de l'association entre deux assemblées générales sont confiés au Comité directeur, élu démocratiquement.

## **Participation de l'UFER aux travaux du système des Nations Unies**

### **À Genève**

En tant qu'UFER, nous participons à la Commission et à la Sous-Commission des droits de l'homme, à la Commission du développement, aux comités spéciaux et groupes de travail des Nations Unies sur les thèmes qui intéressent l'UFER (racisme, développement durable, religion et paix, droits de l'enfant, droits de la femme...).

Nous travaillons avec le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes et les pratiques traditionnelles.

Nous suivons activement les travaux du Comité sur les droits de l'enfant et tout ce qui touche à la lutte contre le racisme et la pauvreté.

Dans la mesure du possible, nous participons aux travaux des commissions qui assurent le suivi de la Conférence de Durban.

À la Commission des droits de l'homme, il y a des interventions faites par les grands-mères de la Place de Mai en Argentine concernant les disparitions des enfants. D'autres membres de l'UFER interviennent sur la condition de la femme, la situation au Cachemire et le Pakistan, la situation des droits de l'homme en Éthiopie, etc.

### **À New York**

Nous sommes présents à tous les débats relatifs aux droits de la femme, de l'enfant et de la famille (Commission de la condition de la femme).

### **Conférences internationales**

Depuis le dernier rapport, nous avons participé :

- Au Sommet mondial de l'information à Genève
- À la quarante-sixième session de la Commission de la condition de la femme à New York
- À la trente-huitième session de l'Assemblée des chefs d'États africains à Addis-Abeba
- À la Conférence internationale sur la tolérance zéro aux mutilations génitales féminines à Addis-Abeba
- À la Conférence internationale sur la santé de la femme organisée par l'Organisation mondiale de la santé à Kobé (République-Unie de Tanzanie)
- À la Conférence internationale sur l'élimination des mutilations génitales féminines organisée en Suède par le Ministère des affaires étrangères
- À la Conférence sur l'enfant africain et la famille à Addis-Abeba
- Au Forum mondial de la femme à Barcelone
- À la Conférence régionale Beijing+10 à Addis-Abeba

### **Concertation entre organisations non gouvernementales**

L'UFER est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU.

Par le biais de sa Secrétaire générale, l'UFER est très présente dans toute la réflexion des ONG à Genève (la Conférence et les groupes de travail qui lui sont associés).

Elle participe également aux travaux de plusieurs sous-comités.

### **L'UFER et la formation**

L'UFER s'est donnée une tâche d'information et de formation en ce qui concerne les droits de l'homme et plus particulièrement la lutte contre toutes les formes de racisme.

#### **La formation des membres**

La formation des membres se fait essentiellement à travers les « Nouvelles d'UFER ». Ce bulletin parvient aux membres en moyenne deux fois par an.

- Il permet la diffusion des informations qui concernent toutes les commissions et conférences auxquelles l'UFER a été représentée (textes des interventions, rapport des participants...).
- Les nouvelles des membres ou leurs témoignages dans le cadre d'un thème en rapport avec des événements internationaux leur permettent de témoigner de leur vécu quotidien, de leurs problèmes et de leur engagement.

Tous les quatre ans, trois journées de formation précèdent l'Assemblée générale statutaire. Lors de la prochaine Assemblée générale, actuellement en préparation, le débat sera centré sur le rapport « Cardoso ».

Le passage des membres à Genève ou à New York est une occasion de formation à la réalité internationale par la participation aux commissions et aux conférences et débats qui ont lieu à cette occasion.

#### **La formation des non-membres**

En août 2004, un séminaire de formation à la résolution des conflits a été organisé en République de Corée. Il a rassemblé 26 participants provenant de 9 pays, tous concernés par cette problématique et déjà engagés concrètement dans l'accompagnement des plus vulnérables (réfugiés, enfants, immigrants, femmes victimes de violences, minorités, autochtones...).

Une de nos priorités est d'assurer le suivi des formations que nous avons organisées pour permettre aux participants d'appliquer ces apprentissages dans leur milieu de vie. Chaque stage voit la création de nouvelles « équipes locales » qui nécessitent accompagnement et soutien.

Le succès des deux premiers stages en gestion des conflits nous pousse à recommencer l'expérience. Nous projetons une formation en Éthiopie en 2006 ou 2007. Le fait que l'UFER fonctionne entièrement avec des bénévoles (engagés professionnellement par ailleurs) et sans subsides nous empêche de multiplier les formations pour répondre à toute la demande qui nous est faite.

#### 4. Association unitarienne universaliste

##### (Statut consultatif spécial accordé en 1997)

L'Association unitarienne universaliste (AUU) contribue aux objectifs de développement du Conseil économique et social et de l'Organisation des Nations Unies par les travaux de son organisation affiliée, le Unitarian Universalist United Nations Office (UU-UNO), situé à New York, au Church Center, 777 UN Plaza, Suite 7-G.

L'UU-UNO est une organisation non gouvernementale d'inspiration religieuse qui opère au sein du système des Nations Unies et de la communauté internationale. Il est financièrement appuyé par ses membres. Il est à la fois le porte-parole de la confession religieuse des Unitariens Universalistes à la tribune mondiale des Nations Unies et une instance d'éducation, de mobilisation et d'information sur les problèmes dont s'occupent les Nations Unies, en particulier parmi les congrégations d'Amérique du Nord. Sa mission est de promouvoir l'objectif de la communauté mondiale concernant la paix, la liberté et la justice pour tous, comme il est énoncé dans la Charte des Nations Unies. Le but de l'UU-UNO est d'encourager le développement durable comme moyen de réaliser la paix, la sécurité et les droits de l'homme. Son programme actuel met l'accent sur l'éducation, la mobilisation et l'action en vue de mettre en œuvre les objectifs de développement du Millénaire. Nous appuyons la réforme de l'Organisation des Nations Unies qui renforce l'efficacité de l'Organisation.

Les membres de l'UU-UNO – jeunes et adultes, congrégations et autres groupes ecclésiastiques – se mobilisent en faveur des Nations Unies dans leurs communautés respectives. Des envoyés désignés organisent des services et des ateliers dominicaux dans leur congrégation pour marquer notamment la Journée mondiale du sida, la Journée internationale de la paix et autres manifestations commémoratives des Nations Unies. Les envoyés mettent également en œuvre des programmes visant à appeler l'attention sur les crises internationales, par exemple au Darfour, et sur le problème de la prolifération nucléaire. Le personnel et les membres de l'UU-UNO participent aux comités d'organisations non gouvernementales, présentent au Conseil économique et social des notes d'information sur les questions traitées par les Nations Unies et assistent régulièrement aux exposés du Département de l'information et aux conférences d'organisations non gouvernementales, aux diverses réunions des Nations Unies, aux sessions annuelles des commissions et aux principales réunions au sommet.

L'UU-UNO tient ses membres au courant de l'actualité à l'ONU par un bulletin trimestriel, *Window on the World*, par des courriers électroniques réguliers et par un site Web interactif, <[www.uu-uno.org](http://www.uu-uno.org)>. Afin d'élargir l'interaction entre les Unitariens Universalistes et l'ONU, l'UU-UNO a créé en 2001 un programme de stages permettant aux étudiants du niveau secondaire et universitaire d'effectuer des recherches sur les problèmes mondiaux. Ces jeunes gens transmettent leurs vues dynamiques sur les affaires internationales et assurent un appui administratif essentiel à l'UU-UNO. Leur expérience donne une dimension mondiale à l'action éducative.

Depuis 1962, l'UU-UNO a accueilli chaque année au Church Center de New York les séminaires de printemps intergénérationnels sur des questions d'actualité

concernant les Nations Unies, souvent en invitant un fonctionnaire de l'ONU en tant qu'orateur principal; les participants élaborent une déclaration de principes qui est remise au Secrétaire général de l'ONU et communiquée à tous les membres de l'UU-UNO.

On trouvera ci-après un bref rappel chronologique de nos activités les plus importantes entre 2001 et 2004.

## **2001**

### **Réunions des Nations Unies**

- Les délégués ont évoqué les valeurs unitariennes universalistes lors des ateliers et réunions du Sommet mondial contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, organisé par les Nations Unies en août et septembre à Durban (Afrique du Sud). À l'issue du Sommet, des rapports ont été diffusés à toutes les congrégations unitariennes universalistes du Canada et des États-Unis et les délégués ont pris la parole lors de conférences locales dans des églises et des universités.
- L'UU-UNO a participé à la rédaction de la déclaration au nom des organisations non gouvernementales à la Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (septembre).

### **Réunions et initiatives unitariennes universalistes et collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales**

- Des étudiants ont participé aux stages d'automne, d'hiver et de printemps du Global Leadership Program au Church Center pour faire connaître aux élèves du primaire et du secondaire les activités des Nations Unies.
- L'UU-UNO a organisé le Séminaire annuel de printemps intergénérationnel sur le sujet des Unitariens Universalistes au travail dans un monde perturbé : les enfants à risque et le racisme (avril).
- Durant l'Assemblée générale de l'AUU à Cleveland (Ohio), l'UU-UNO a organisé quatre ateliers sur les sujets suivants : « États-Unis contre Nations Unies », « Succès et déceptions dans les négociations sur la Cour pénale internationale », « L'AUU à la Conférence mondiale sur la discrimination raciale » et « La recherche discrète de l'origine du sida » (juin).
- L'UU-UNO a organisé une conférence à la congrégation unitarienne universaliste à Shelter Rock, Manhasset (États-Unis) afin que les jeunes participants analysent leurs sentiments à la suite de l'attentat du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center et le Pentagone (octobre).
- En sa qualité de membre de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies et du Conseil des organisations, l'UU-UNO a réuni une somme de 30 000 dollars pour déminer une zone de Kaboul dans le cadre de l'opération « Adopter un champ de mines » (novembre).

## 2002

### Réunions des Nations Unies

- Durant la quarante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, nous avons organisé une série d'exposés dans les églises unitariennes universalistes locales sur le thème « Dialogue avec l'Islam : l'évolution du rôle des musulmanes », en collaboration avec la Commission de la femme du Comité international de secours. Il s'agissait de renforcer les communications entre musulmans et autres groupes religieux et de promouvoir la paix en renforçant la compréhension (mars).
- Des représentants, y compris deux jeunes, ont assisté à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants et ont organisé des dîners et des spectacles pour les jeunes d'autres pays participants (mai).
- Des membres de l'UU-UNO ont participé aux comités de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale (avril et juillet) et à la première réunion de l'organe directeur de l'Assemblée des États parties au Statut de la Cour pénale internationale, tenue à New York (septembre).
- Une « déclaration de conscience » concernant l'attaque militaire des États-Unis contre l'Iraq a été présentée au Cabinet du Secrétaire général de l'ONU (juillet).
- L'UU-UNO a envoyé cinq délégués au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg et a présenté la déclaration de principes rédigée à ce sujet lors du Séminaire intergénérationnel. Les délégués ont suivi les travaux du Sommet en donnant des conférences et en publiant des articles dans des revues et des bulletins afin d'informer les membres de l'AUU (août et septembre).

### Réunions et initiatives unitariennes universalistes et collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales

- Séminaire annuel de printemps intergénérationnel sur l'engagement en faveur d'un monde juste et durable (avril).
- À l'Assemblée générale de l'Association unitarienne universaliste à Québec, l'UU-UNO a organisé quatre ateliers consacrés au rôle des Nations Unies en Afghanistan après les Talibans, à la campagne de réflexion mondiale, à la Conférence mondiale contre le racisme organisée par l'ONU et à la question concernant les enfants, la guerre et les armes légères. Des « Actions of Immediate Witness » ont été publiées au sujet de la paix et la justice au Moyen-Orient et de la Charte de la Terre (juin).

## 2003

### Réunions des Nations Unies

- Un stagiaire a suivi le Sommet mondial de la jeunesse sur la mondialisation à Bruxelles au sujet des ramifications Nord-Sud de la mondialisation (décembre).

### **Réunions et initiatives unitariennes universalistes et collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales**

- Suivant le principe du Conseil économique et social que l'eau est fondamentale pour la vie et la santé, le Séminaire annuel intergénérationnel a été consacré à la question intitulée « L'eau : notre droit et notre responsabilité ». Les fonds provenant de ce séminaire ont servi à tourner un documentaire qui a été largement diffusé (avril).
- À l'Assemblée générale de l'Association unitarienne universaliste à Boston, l'UU-UNO a organisé quatre ateliers sur les questions suivantes : « La justice pour tous? Le Gouvernement américain attaque la CCI », « L'Iraq et l'Organisation des Nations Unies », « La viabilité de la Terre dans l'avenir » et « L'eau : notre droit et notre responsabilité » (juin).
- Le Directeur exécutif a participé à la Réunion d'experts du Centre pour la justice et la réconciliation de La Haye sur la question suivante : « Ramifications théologiques, éthiques et psychologiques pour les victimes de génocides et de crimes de guerre » (septembre).

## **2004**

### **Réunions et initiatives unitariennes universalistes et collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales**

- L'UU-UNO a promis d'appuyer le Projet du Millénaire et les objectifs de développement prévus, en faisant du développement durable le point central de son programme de travail (réunion annuelle des membres de l'UU-UNO, avril).
- L'UU-UNO a organisé le séminaire annuel intergénérationnel sur la question suivante : « Les Nations Unies : notre conscience mondiale : protection des droits fondamentaux à la vie, à la liberté et à la sécurité » (avril).
- L'UU-UNO a organisé des ateliers à la réunion annuelle du Conseil unitarien du Canada à Edmonton (Alberta) sur les sujets suivants : « Les objectifs de développement du Millénaire et le programme "Chaque enfant est le nôtre" » et « Ce que fait l'ONU » (mai).
- À l'Assemblée générale de l'AUU à Long Beach (États-Unis), l'UU-UNO a organisé quatre ateliers : « La CCI : pourquoi devrions-nous suivre les règles? », « Renforcer les principes unitariens universalistes par des partenariats mondiaux », « Reconstruire l'Afrique de l'intérieur : collaboration avec les communautés africaines » et « Le Moyen-Orient en péril » (juin).
- L'UU-UNO a facilité une évaluation des besoins communautaires à Arkos (Roumanie), en coopération avec le Conseil unitarien universaliste des Églises partenaires, la Première Église unitarienne universaliste de Houston et l'Église unitarienne universaliste d'Arkos. Cette opération a abouti à la mise en place d'un comité de la jeunesse au niveau du village qui a exécuté des projets environnementaux pour renforcer la qualité de la vie dans la région et dépolluer les cours d'eau (juillet).
- Dans le cadre de notre appui aux objectifs de développement du Millénaire, l'UU-UNO pour les Nations Unies a préparé un partenariat éducatif avec la

Queen Mothers Association pour le programme « Chaque enfant est le nôtre » dont le but est d'envoyer de 1 200 à 2 000 orphelins et enfants vulnérables au sida à l'école primaire dans le district de Manya Krobo, dans l'est du Ghana, qui est une région touchée par la pandémie de sida. Ce projet est entrepris en partenariat avec la Queen Mothers Association, qui réunit des femmes du système traditionnel responsables de la jeunesse.

## **5. World Trade Centers Association**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1977)**

La World Trade Centers Association (WTCA) est une organisation internationale non politique et à but non lucratif comprenant des personnes et des groupes qui organisent et gèrent des World Trade Centers (centres de commerce international). Il existe quelque 280 centres dans 78 pays. Chaque centre comprend deux principaux volets d'action : le secteur de l'immobilier et le développement du commerce. Les centres mettent diversement l'accent sur ces deux volets, certains étant uniquement orientés vers l'immobilier et d'autres sur le développement du commerce. En théorie, les deux volets fonctionnent en synergie. Chaque centre a ses membres, ses négociants et ses partenaires internationaux dans la région qui dépend de lui. Il existe au moins 750 000 centres, la plupart étant constitués par des petites et moyennes entreprises. Chaque année, les centres facilitent des opérations commerciales se chiffrant à des milliards de dollars. Dans l'ensemble du monde, les centres sont considérés comme constituant les moteurs du développement économique. Le slogan de l'association est « La paix et la stabilité par le commerce ».

### **Efforts en cours dans la péninsule coréenne**

Lors de notre réunion de printemps en avril 2001, le Président de la WTCA, Guy Tozzoli, s'est entretenu le 23 avril 2001 avec le Président de la République de Corée, Kim Dae-Jung, afin d'examiner les efforts de la WTCA en vue de la réunification de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée. Depuis sa visite en République populaire démocratique de Corée en 1997, M. Tozzoli a collaboré avec l'ambassadeur de ce pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Han Song Ryol, à la mise en place d'une « unification de facto » des deux nations.

Durant cette période, M. Tozzoli et la WTCA ont également œuvré au retour à son emplacement originel à Bukwan (République populaire démocratique de Corée) d'un monument coréen détenu par le Japon, le Bukwandechupbe. Cette activité a impliqué la participation de la République populaire démocratique de Corée, de la République de Corée et du Japon. Les efforts se poursuivent.

En collaboration avec un consortium d'entreprises réunies par un certain nombre de membres de la WTCA, M. Tozzoli a rencontré le 30 avril 2001 le Président de la Chine Jiang Zemin afin de commencer à exploiter des centrales électriques dans l'ouest de la Chine. Ces centrales devraient utiliser des combustibles fossiles traités de manière à réduire les effets sur l'environnement.

Afin de faire face aux préoccupations soulevées par le développement des capacités nucléaires de la République populaire démocratique de Corée, M. Tozzoli

a proposé au gouvernement de ce pays un programme d'utilisation dans les exploitations agricoles et les usines de techniques propres faisant appel aux combustibles fossiles, qui a été mis au point par le consortium de la WTCA travaillant en Chine, afin d'éviter d'avoir à développer l'énergie nucléaire. M. Tozzoli a examiné ce programme le 14 novembre 2002 avec le Président de la République de Corée, Kim Dae-Jung, et les 9 juillet et 7 août 2003 avec l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée auprès des Nations Unies, Han Song Ryol.

### **États des Balkans**

En septembre 2001, malgré la destruction du World Trade Center de New York, là où était situé notre siège, la WTCA a persisté dans ses efforts visant à encourager la paix et la stabilité par le commerce. Immédiatement après les événements du 11 septembre, la WTCA a poursuivi ses plans concernant une foire commerciale à Zagreb du 18 au 20 septembre avec l'aide de plusieurs centres de la région afin de rétablir des liens commerciaux entre les États des Balkans. Les relations commerciales qui avaient été interrompues par la guerre ont été revitalisées.

### **Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord**

Depuis le 11 septembre 2001, plusieurs nouveaux centres ont été créés dans les villes suivantes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord : Alep, Bassorah, Benghazi, Damman, Djedda, Kaboul, Koweït, Riyad et Sanaa. De plus, les centres inactifs de Gaza et de Beyrouth ont été revitalisés et fournissent maintenant des services de formation et d'étude de marchés aux entreprises de ces deux régions. Le Groupe WTC de Kaboul a formé des femmes à l'enseignement de la lecture et de l'écriture et des compétences commerciales de base.

### **Genève**

En octobre 2004, la WTCA a tenu son assemblée générale à Genève. Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) s'est adressé à nous le 4 octobre dans la salle des Assemblées du Palais des Nations. De nombreux centres s'occupent de trouver divers fournisseurs pour l'Organisation des Nations Unies et le Directeur des services centraux d'appui de l'ONUG s'est adressé à nous à ce sujet. Le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, qui est maintenant Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a également prononcé une allocution devant notre assemblée. De même, M. Aziz Sadat, Président du Centre de Kaboul, a pris la parole au sujet du rôle des centres de commerce international dans le relèvement après les conflits.

### **Conclusion**

Grâce aux efforts de notre siège à New York et aux travaux de nos membres dans le monde entier, la WTCA œuvre à l'établissement de la paix et de la stabilité par le commerce. Nous sommes convaincus qu'en encourageant les liens commerciaux et culturels au niveau mondial, nous appuyons les objectifs de l'Organisation des Nations Unies.